Chlamydia trachomatis

Rédaction le 20 novembre 2019.

Dernière mise à jour le 20 novembre 2019

Lien vers l'article:

https://infosante.be/guides/chlamydia-trachomatis

La chlamydia trachomatis, qu'est-ce que c'est ?

La Chlamydia trachomatis est une bactérie susceptible de provoquer des infections au niveau des organes génitaux et des voies urinaires. Il s'agit d'une infection sexuellement transmissible (IST), qui est généralement contractée suite à un rapport sexuel non protégé.

Une infection à chlamydia ne vous rend pas toujours malade. De nombreuses infections ne déclenchent pas de symptôme. Mais cela ne signifie pas qu'elles ne causent pas de dommages, bien au contraire. La bactérie Chlamydia attaque les cellules des muqueuses, en particulier dans les zones intimes telles que le vagin, le col de l'utérus, l'urètre, le pénis et la région anale.

La bactérie peut aussi provoquer :

- des inflammations de la prostate ;
- des inflammations de l'épididyme ;
- des inflammations dans le petit bassin, plus précisément dans les ovaires et les trompes de Fallope. Ces inflammations peuvent entraîner une infertilité et sont associées à un risque accru de grossesse extra-utérine.

La Chlamydia peut également infecter les yeux des nouveau-nés lors de l'accouchement. Enfin, après un rapport sexuel oral, la Chlamydia peut provoquer une inflammation de la cavité buccale et des amygdales.

À quelle fréquence ?

La chlamydia est l'IST la plus fréquente en Belgique. Ces dernières années, sa fréquence n'a cessé d'augmenter. Cela serait en partie dû aux dépistages de plus en plus nombreux et à la libération de la parole au sujet des infections à Chlamydia. Néanmoins, il est également présumé qu'il y a de plus en plus d'infections à Chlamydia.

L'infection à Chlamydia est le plus souvent diagnostiquée chez les jeunes femmes âgées de 15 à 34 ans. En Europe, on estime qu'entre 3 et 6 femmes sur 100 en âge d'avoir des enfants sont atteintes d'une infection à Chlamydia.

L'infection à Chlamydia est diagnostiquée 2 fois plus souvent chez la femme que chez l'homme. Là aussi, on pense que cela est dû au fait que les femmes sont dépistées plus souvent que les hommes. En 2014, il y a eu 5605 cas d'infection à Chlamydia en Belgique. Et il s'agit uniquement des personnes qui se sont faites dépister et traiter. L'infection à Chlamydia ne provoque pas souvent de problème. Les personnes infectées ne consultent donc pas forcément de médecin. Le nombre de cas réel d'infection à Chlamydia est donc peut-être plus grand.

Comment reconnaître la chlamydia trachomatis ?

Dans de nombreux cas, il n'y a pas de symptômes. Mais, lorsqu'il y a des plaintes, celles-ci concernent la partie infectée du corps.

Chez la femme, il peut s'agir de douleurs à la miction, augmentation ou modification des pertes vaginales, écoulement de sang après un rapport sexuel ou perte de sang entre deux cycles menstruels (hémorragies intermenstruelles). En cas d'infection des organes du bassin, des douleurs abdominales étendues ou, au contraire, intenses ou une douleur lors des rapports sexuels peuvent apparaître.

Chez l'homme, la Chlamydia infecte l'urètre, ce qui peut entraîner un écoulement blanc et visqueux du pénis, une douleur au niveau du scrotum ou une sensation désagréable à la miction.

Après un rapport anal, la Chlamydia peut infecter la muqueuse à la fin du gros intestin, entraînant une douleur anale et un écoulement de sang ou de glaires.

Groupe cible pour le dépistage de l'infection à Chlamydia

Le ou la médecin proposera un *test de dépistage* à un groupe de femmes qui n'ont pas de symptôme (asymptomatiques). Ce type de dépistage s'appelle un « dépistage opportuniste ». Ce groupe de personnes comprend les femmes :

- âgées de moins de 35 ans et :
    - ayant eu plus d'un ou une partenaire au cours de l'année écoulée,
    - ayant un ou une partenaire récent·e (depuis moins de 6 mois) ;
- chez qui une interruption de grossesse est programmée.

Il s'agit d'un test simple, effectué sur un échantillon d'urine ou de glaire vaginale prélevée au moyen d'un coton-tige. Vous pouvez refuser ce test. Si le test est positif, un examen complémentaire devra confirmer le diagnostic. Il est prouvé que ce dépistage réduit le nombre de complications tardives de l'infection.

Dans un autre groupe, présentant des symptômes potentiellement dus à une infection à Chlamydia, le ou la médecin procèdera à un dépistage actif de l'infection au moyen d'un *test diagnostique*. Ce groupe inclut :

- les femmes qui ont un ou plusieurs facteur(s) de risque suivants :
    - une perte de sang après un rapport sexuel ;
    - une perte de sang entre 2 menstruations ;
    - une douleur à la miction qui ne disparait pas avec un traitement conventionnel ;
    - si partenaire de sexe masculin : une inflammation de l'urètre chez celui-ci.
- les hommes qui :
    - souffrent de douleurs en urinant ;
    - ont des pertes visqueuses sui sortent de l'urètre.

Comment est posé diagnostic de la chlamydia trachomatis ?

Le ou la médecin suspectera une infection à Chlamydia sur la base de votre récit et de vos symptômes. Il ou elle examinera les muqueuses des organes génitaux, de l'anus et de la bouche.
La Chlamydia peut être dépistée de différentes manières. Le plus souvent, un test urinaire sera réalisé. Pour ce faire, on recueille les 10 à 20 premiers millilitres d'un jet urinaire dans un petit pot stérile. Il n'est pas nécessaire de laver la région intime au préalable. Mais il est conseillé de ne pas uriner pendant l'heure qui précède le prélèvement. L'analyse d'urine évalue la présence d'ADN de Chlamydia. Une autre méthode de test consiste à utiliser un écouvillon prélevé au niveau du vagin (ou parfois du col de l'utérus), de l'urètre masculin, de la cavité buccale ou de l'anus. Un test positif pour l'ADN de Chlamydia est toujours confirmé par un autre test.

Que pouvez-vous faire ?

Le moyen le plus sûr de ne pas contracter une IST est d'utiliser un préservatif lors de vos rapports sexuels. Si vous n'avez pas utilisé de préservatif et que vous n'êtes pas sûr que votre ou vos partenaires n'a (ont) pas d'IST, faites-vous dépister. Faites de même si vous ressentez une douleur ou une sensation de brûlure lorsque vous urinez, que vous avez plus de pertes vaginales ou que vous découvrez que votre ou vos partenaire(s) a (ont) une IST.

Les jeunes de moins de 20 ans qui ont un « comportement à risque » (par exemple, plusieurs partenaires en peu de temps) ou qui présentent des signes d'IST peuvent bénéficier d'un test de dépistage remboursé par l'INAMI (Institut national d'assurance maladie-invalidité). La facture du laboratoire ne mentionne pas explicitement le nom du test qui a été effectué.

Si l'on vous diagnostique une infection à Chlamydia, il est très important d'en informer votre ou vos partenaire(s). Il(s) ou elle(s) pourra (pourront) ainsi se faire dépister et, si nécessaire, être traité·e(s).

Dans tous les cas, il est important de partager vos incertitudes et vos interrogations avec un ou une médecin, votre médecin généraliste ou votre gynécologue. Chaque médecin est, de toute manière, tenu·e au secret médical et traitera ces informations avec la plus grande discrétion.

Que peut faire votre médecin ?

L'infection à Chlamydia se traite facilement au moyen d'antibiotiques. En Belgique, le traitement standard de l'infection à Chlamydia consiste à prendre 1 g d'azithromycine en une fois ou 100 mg de doxycycline 2 x par jour pendant 7 jours. L'ensemble des partenaires doit aussi être traité. L'amoxicilline peut constituer une alternative en cas d'allergie ou de grossesse, par exemple.

Rédaction le 20 novembre 2019.

Dernière mise à jour le 20 novembre 2019

Lien vers l'article:

https://infosante.be/guides/chlamydia-trachomatis

Liens Utiles

- Se protéger contre les IST
  https://preventionsida.org/fr/protection/le-preservatif/
- Centres de dépistage
  https://preventionsida.org/fr/depistage/centres-de-depistage/
- Amoxicilline
  https://www.cbip.be/fr/chapters/12?frag=9530
- Chlamydia
  https://depistage.be/ist/chlamydia/
- Doxycycline
  https://www.cbip.be/fr/chapters/12?frag=9910
- Informations fiables sur les médicaments et les produits de santé
  https://www.pharmainfo.be/
- Centres de planning familial agréés en Wallonie et à Bruxelles
  https://www.monplanningfamilial.be/carte-des-centres
- Azythromycine
  https://www.cbip.be/fr/keywords/azithromycine?type=substance
- Modes de transmission des IST
  https://depistage.be/prise-de-risque/
- Qu'est-ce qu'un antibiotique
  https://www.usagecorrectantibiotiques.be/fr/quest-ce-quun-antibiotique

Sources

- Guide de pratique clinique belge
  https://www.ebp-guidelines.be/web/document?parameters=%7B%22PublicationId%22%3A%2200
  A5C1-4826-B6E6-AB0C00AA7E07%22%7D